



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

instruction

Question écrite n° 53525

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur les conclusions du groupe de travail auquel il a demandé, sous la présidence du procureur général près la cour d'appel de Lyon, d'élaborer des propositions en réponse aux inquiétudes soulevées par « les conditions de déroulement de l'instruction ». En effet, ce groupe de travail propose notamment de systématiser la procédure de « co-saisine » des juges d'instruction, dans le cadre d'affaires délicates, afin de porter des regards croisés sur les éléments à charge et à décharge d'ores et déjà rassemblés, ainsi que sur les investigations restant à conduire et les perspectives de la procédure. Aussi il lui demande de bien vouloir lui indiquer selon quelles modalités et dans quels délais il entend éventuellement donner suite à cette proposition d'instruction collégiale.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53525

Rubrique : Droit pénal

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 décembre 2004, page 9864